

AVEC LE RESEAU NATIONAL D'EXPERTS / FORMATEURS

SOCIAL SOLUTIONS⁺
& PARTENAIRES

COMMUNIQUE



FORMATIONS COMMUNES (DIRECTION/SYNDICATS) AU DIALOGUE SOCIAL

Le 13 février 2019

[L'article 33 de la loi n°2016-1088 du 8 août 2016](#) (article R2212-2 CT) relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels pose le **principe de la création de formations rassemblant salariés et employeurs ou leurs représentants, au sein d'une même formation afin d'améliorer les pratiques du dialogue social dans les entreprises.**

Ces formations sont mises en œuvre par l'INTEFP Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) - établissement public placé sous la tutelle du Ministre chargé du travail et par les **organismes de formation référencés** qui se sont engagés à respecter le cahier des charges général.

SOCIAL, SOLUTIONS et PARTENAIRES est maintenant référencé par l'INTEFP pour des formations communes (directions- organisations syndicales)en pratique du dialogue social

Nous vous invitons à vous connecter sur le site <http://formatdialogue.intefp.fr/> et à nous contacter (au 06.20.39.78.41) afin de vous aider dans la construction et la mise en place de ces formations.

SOCIAL SOLUTIONS⁺
& PARTENAIRES

SAS au capital de 4 000 € - RCS PARIS 751 558 859 00011 – NAF 7022Z – N° TVA 000075155885900011
N° Déclaration d'Activité : 11 75 53172 75
Siège social : 5 rue de Castiglione 75001 PARIS – 06 20 39 78 41-
Gestion administrative : 4, rue Piroux - 54000 NANCY - Mail : a.mouginot.socialsolu@gmail.com
Retrouvez-nous sur notre site internet : www.socialsolu.com